

CMC Markets Canada Inc. (ci-après appelé « CMC Markets Canada », « nous » et ses formes dérivées) s'engage à vous traiter en toute honnêteté et à agir au mieux de vos intérêts dans le cadre de l'exécution de vos Ordres. Dans le présent document, nous faisons la synthèse du processus d'exécution de vos Ordres sur Le Système de Négociation. Lorsque vous effectuez des opérations par l'intermédiaire du Système de Négociation, vous consentez à ce que vos Ordres soient exécutés de la manière exposée ci-après et en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation (« MTF »).

Dans le présent document, les mots et expressions qui commencent par des majuscules ont le sens qui leur est attribué à l'Annexe 2 de nos Conditions Générales pour MT4.

1. Points clés.

La présente section identifie les points clés de la présente synthèse de la politique d'exécution des ordres.

- 1.1 La Plateforme MT4 est accordée sous licence à CMC Markets par MetaQuotes Software Corp (« MetaQuotes »), une tierce partie qui n'a aucun lien avec CMC Markets. Nous utilisons le logiciel de gestion et d'exécution des ordres de la Plateforme MT4 selon nos cours et notre exécution des Ordres. La Plateforme MT4 est une plateforme de négociation indépendante de nos autres plateformes de négociation.
- 1.2 CMC Markets constitue la seule place d'exécution de vos Ordres. Cela signifie que vos Ordres sont exécutés par le moyen d'une transaction bilatérale avec nous en tant que contrepartie concernant vos transactions, sur le Système de Négociation, et non pas au moyen d'une transaction sur n'importe quelle Place de Négociation ou infrastructure d'exécution externe. Nous n'utilisons aucune autre place d'exécution pour exécuter vos Ordres.
- 1.3 Le Système de Négociation est entièrement automatisé pour la cotation et l'exécution des Ordres. CMC Markets s'appuie sur le logiciel de MetaQuotes pour nous fournir les données relatives aux Ordres, y compris les Ordres en Attente. En cas de différences entre la Plateforme de Back Office et la Plateforme MT4, nous prenons toutes les mesures raisonnables pour concilier la différence, le cas échéant.
- 1.4 Nos Cours sont générés par voie électronique par le Système de Négociation, et ils peuvent être différents des cours générés par les Places de Négociation, les autres marchés, les places/prestataires d'exécution ou les autres plateformes de négociation de CMC Markets.
- 1.5 En plaçant un Ordre, vous transmettez au Système de Négociation une instruction de passer cet Ordre pour votre Compte sur la base des Cours générés par le Système de Négociation. Merci de consulter nos Conditions Générales MT4 et notre site internet pour plus de détails concernant le placement et l'exécution de vos Ordres, ainsi que sur les commissions.
- 1.6 En conséquence de mouvements rapides de cours, le Cours auquel le Système de Négociation exécute un Ordre concernant une Transaction peut vous être moins favorable que le Cours affiché sur le Système de Négociation lorsque vous passez l'Ordre.
- 1.7 Ordre ne sera considéré reçu par la Plateforme de Back Office qu'au moment de sa réception effective par la Plateforme de Back Office, qui peut ne pas avoir lieu dès que vous envoyez cet Ordre sur la Plateforme MT4.
- 1.8 Il est possible qu'avant que la Plateforme de Back Office ne reçoive un Ordre Limit, un Ordre Take Profit, un Ordre Stop ou un Ordre Stop Loss de la Plateforme MT4, de nombreuses mises à jour de Cours aient eu lieu, voir clauses 2.3 et 2.4 pour plus de détails.
- 1.9 Conformément à l'article 3.2.5 des Conditions Générales MT4, lorsque vous nommez un intermédiaire, un gestionnaire discrétionnaire de placements ou une personne similaire comme une Personne Autorisée pour agir en votre nom et que la personne agit également au nom d'autres clients de CMC Markets, la Personne Autorisée peut décider de passer un seul ordre groupé relatif à des Transactions pour plusieurs clients en lien avec un Produit et ensuite ventiler une partie de cet Ordre pour représenter votre Ordre., la Plateforme exécutera votre Ordre au Cours correspondant à l'Echelle de Profondeur des Cours pour la taille du flux d'ordre. La Personne Autorisée peut décider de passer ces ordres pour diverses raisons, par exemple pour assurer une exécution rapide. Nous ne sommes pas responsables du regroupement et de la ventilation de tels Ordres et de tels regroupement et ventilation de ces Ordres peut s'opérer à votre désavantage.

2. Traitement par le Système de Négociation des différents types d'Ordres.

Cette section 2 fournit des informations sur les différents types d'Ordres.

Les Ordres énumérés ci-dessous sont gérés et déclenchés sur la Plateforme MT4 et exécutés par CMC Markets.

- | | | |
|-----|-----------------|---|
| 2.1 | Ordre au Marché | Un Ordre au Marché de vente sera exécuté sur le Système de Négociation au premier Cours Vendeur disponible et un Ordre au Marché d'achat au premier Cours Acheteur disponible, et sera exécuté dès que possible après que l'Ordre ait été accepté, à condition que l'Ordre au Marché soit placé durant les Heures de Négociation et que le Système de Négociation soit disponible au moment où l'Ordre au Marché est placé. |
|-----|-----------------|---|

- 2.2 **Ordre Limit / Ordres Take Profit** Un Ordre Limit ou Take Profit d'achat à un Cours Cible sera exécuté au Cours Cible ou moins, lorsque le Cours Acheteur est égal ou inférieur au Cours Cible.
Un Ordre Limit ou Take Profit de vente à un Cours Cible sera exécuté au Cours Cible ou plus, lorsque le Cours Vendeur est égal ou supérieur au Cours Cible.
- 2.3 **Ordre Stop / Ordres Stop Loss** Un Ordre Stop ou Ordre Stop Loss d'achat à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours Acheteur est égal ou supérieur au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours Acheteur disponible au moment où l'Ordre est exécuté par le Système de Négociation ou au cours cible si le premier Cours Acheteur disponible est inférieur au Cours Cible.
Un Ordre Stop ou Ordre Stop Loss de vente à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours Vendeur est égal ou inférieur au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours Vendeur disponible au moment où l'Ordre est exécuté par le Système de Négociation ou au cours cible si le premier Cours Vendeur disponible est supérieur au Cours Cible.
Les Ordres Stop et Ordres Stop Loss ne sont pas garantis et peuvent être assujettis au phénomène de « gapping ». Ce n'est pas possible de lier des ordres stop loss garantis à des Positions sur le Système de Négociation.
- 2.5 L'ouverture d'une nouvelle Transaction dans la direction opposée à une Transaction existante ne ferme pas la Transaction initiale puisqu'il n'y a pas de compensation en place sur les Transactions effectuées sur le Système de Négociation.
- 2.6 Vous ne pouvez pas ouvrir, modifier ou fermer des Ordres sur la Plateforme de Back Office. Vous devez utiliser la Plateforme MT4 pour négocier avec CMC Markets. Pour consulter vos Ordres, vous devez vous connecter à la Plateforme MT4.
- 2.7 La Plateforme de Back Office affiche toutes vos Transactions et Positions ouvertes. Toutefois, les Ordres liés ne sont pas affichés sur la Plateforme de Back Office.
- 2.8 Le Système de Négociation ne vérifie pas les fonds disponibles lorsqu'un Ordre en Attente est passé. Si vous n'avez pas les fonds nécessaires pour couvrir l'Ordre au moment de l'exécution, l'Ordre en Attente est annulé.

3. Cours générés par le Système de Négociation.

La présente section vous renseigne sur les Cours et l'exécution de vos Ordres.

- 3.1 Le meilleur résultat possible lors de l'exécution de votre Ordre est déterminé en termes de contrepartie totale (à savoir le cours de votre Ordre et les frais liés à l'exécution).
- 3.2 Les Cours des Produits sont générés de manière électronique par le Système de Négociation. Ces Cours tiendront compte des données du marché provenant de sources diverses et, par conséquent, ils peuvent ne pas correspondre aux cours que vous verrez ailleurs (notamment les cours de places boursières).
- 3.3 Les fluctuations du marché et les conditions techniques, en sus des Circonstances Échappant à Notre Contrôle, peuvent signifier que les Cours que vous voyez sur votre dispositif lorsque vous placez un Ordre peuvent ne pas être identiques au Cours auquel l'Opération est exécutée. Si des changements surviennent dans le Cours applicable entre le moment où vous passez un Ordre et où nous recevons l'Ordre respectif ou lorsque l'Ordre est exécuté par le Système de Négociation, l'Ordre est généralement exécuté au (ou en référence au) Cours applicable lorsque l'Ordre est exécuté par le Système de Négociation. Cela peut vous être favorable ou défavorable.
- 3.4 Certaines situations pourront parfois empêcher le Système de Négociation de générer des Cours ou avoir une incidence sur les Cours qui auront été générés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter en particulier le paragraphe 4.2 (« **Accès au Système de Négociation** ») et le paragraphe 8.2 (« **Événements Fortuits** ») de nos Conditions Générales pour CFD, ainsi que l'article 11 de l'Annexe 1 (« **Événements de Marché, Ajustements et Insolvabilité** ») de ces Conditions Générales pour MT4.
- 3.5 Veuillez-vous référer notre Site Web pour obtenir de plus amples informations sur la cotation.

4. Taux de Change générés par notre Plateforme.

La présente section vous renseigne sur le Taux de Change utilisé pour la Conversion.

- 4.1 Lorsque vous concluez des Opérations avec nous ou placez des Ordres auprès de nous, tous les calculs sont réalisés dans la monnaie dans laquelle le Produit correspondant est libellé. Il s'agit de la Monnaie de référence du produit, avant qu'elle soit convertie dans la Monnaie de Référence du Compte dont vous êtes titulaire au Taux de Change et imputée à votre Compte.
- 4.2 Comme pour les Cours, le Taux de Change utilisé pour la Conversion pour une paire de devises spécifique est généré électroniquement par le Système de Négociation et peut ne pas correspondre aux taux de change

utilisés pour des conversions que vous trouvez ailleurs (y compris les taux de change officiels utilisés pour des conversions).

- 4.3 Le cas échéant, nous vous fournirons le Taux de Change utilisé pour la conversion dans la Monnaie de Référence du Compte des montants libellés dans une Monnaie de Référence du Produit.

5. Taille, rapidité et probabilité d'exécution.

Le présent article vous renseigne sur la rapidité avec laquelle les Ordres sont exécutés par le Système de Négociation, la probabilité d'exécution et la taille des Ordres.

- 5.1 L'exécution des Ordres sur le Système de Négociation (exécution d'Ordres pour Produits Manuels ou Ordres Manuels) est automatisée sans aucune intervention ni aucun traitement manuel.
- 5.2 Sauf un nombre restreint d'exceptions, les Ordres sont exécutés par le Système de Négociation dès que possible après leur réception. Le Système de Négociation n'exécutera les Ordres que durant les Heures de Négociation.
- 5.3 Les Ordres ou la modification d'Ordres en attente sont acceptés ou rejetés par le Système de Négociation en fonction de leurs Attributs respectifs et de nos Conditions Générales pour MT4, y compris en cas de dépassement du Maximum autorisé et/ou si vous ne disposez pas d'une valeur de Compte suffisante pour couvrir votre Marge (le cas échéant), si cette valeur de Compte est inférieur au Seuil de Liquidation applicable ou si votre Solde n'est pas suffisant pour régler la Commission (s'il y a lieu).
- 5.4 Même si un Ordre a été accepté par le Système de Négociation, il peut y avoir des situations qui empêchent l'exécution d'un Ordre ou qui ont par ailleurs une incidence sur une telle exécution, par exemple si son exécution donne lieu à un dépassement de quelque limite applicable, si des restrictions du marché s'appliquent, si vous disposez d'une valeur de Compte qui est ou qui pourrait être insuffisant pour couvrir votre Marge totale (s'il y a lieu) ou si la valeur de Compte est inférieur au seuil de liquidation applicable ou encore dans le cas d'une situation visée au paragraphe 4.2 (« **Accès au Système de Négociation** ») et au paragraphe 8.2 (« **Événements Fortuits** ») de nos Conditions générales pour CFD, ainsi qu'à l'article 11 de l'Annexe 1 (« **Événements de Marché et Ajustements** ») de ces Conditions Générales pour MT4
- 5.5 Le Système de Négociation, prend automatiquement en compte la taille de votre Ordre au moment de l'exécution.

6. Liquidation de vos Opérations en l'absence d'instructions de votre part.

- 6.1 Il y a certaines circonstances où tout ou partie de vos Opérations seront liquidées sans instructions de votre part. Cela concerne les circonstances où une Liquidation de Compte a lieu, où vous omettez de réduire toute Position en-deçà de la position maximale applicable dans le délai respectif que nous avons indiqué et où nous exerçons nos droits de liquidation de vos Opérations. Veuillez consulter nos Conditions Générales pour MT4 pour de plus amples renseignements.
- 6.2 À moins que vous l'ayez ou que nous l'ayons liquidée au préalable, toute Opération est automatiquement liquidée et réglée par le Système de Négociation au moment et à la date d'échéance visant un Contrat à terme de gré à gré (et tout Ordre en Attente sera également annulé sur cette base).

7. Instructions spécifiques.

- 7.1 Vos Ordres ne peuvent être exécutés que sur le Système de Négociation. Toute instruction d'exécuter votre Ordre sur une plateforme d'exécution différente donnera lieu au refus de votre Ordre.
- 7.2 Si vous nous donnez des instructions sur la façon d'exécuter votre Ordre, le respect de ces instructions peut nous empêcher de suivre les étapes établies dans la présente Synthèse de la Politique d'Exécution des Ordres pour CFD visant à obtenir le meilleur résultat possible pour l'exécution de votre Ordre. Dans une telle situation, notre exécution conformément à vos instructions sera réputée être la meilleure exécution.

8. Surveillance et révision.

- 8.1 Nous surveillerons et réviserons régulièrement nos politiques, procédures et dispositions connexes afin d'assurer le respect de nos obligations d'ordre réglementaire et, le cas échéant, nous procéderons aux modifications requises.
- 8.2 À tout moment, vous trouverez une version à jour de ces renseignements dans le présent document affiché sur notre Site Web.
- 8.3 Nous vous aviserons par écrit de tout changement important apporté au présent document.